



**A.F.I.R.E.M**

ASSOCIATION FRANÇAISE  
D'INFORMATION ET DE RECHERCHE  
SUR L'ENFANCE MALTRAITÉE

**BULLETIN  
INDIVIDUEL  
D'ADHÉSION**

## CHARTRE

L'adhésion à l'AFIREM vous engage à titre personnel en tant que professionnel et non au titre d'une appartenance institutionnelle. Prendre position publiquement, au nom de l'AFIREM, ne peut se faire que sous mandat particulier.

L'AFIREM propose une réflexion entre professionnels dans l'intérêt des enfants concernés par la maltraitance et de leurs familles dans le cadre d'une démarche éthique fondée sur :

- ▶ Le respect des enfants, des familles et des professionnels.
- ▶ La mise en commun des connaissances et des expériences.
- ▶ Le questionnement permanent des pratiques.

Elle n'est pas une structure d'intervention auprès des enfants maltraités et de leurs familles.

## ADHÉRER À L'AFIREM :

- ▶ Facilite l'accès au travail pluridisciplinaire, inter-institutionnel et multi-référentiel.
- ▶ Permet la participation à des groupes de réflexion thématique.
- ▶ Donne accès aux documents internes (Cahiers...).
- ▶ Offre à chacun l'opportunité d'une collaboration active, vivement souhaitée, dans les instances de l'association.



**A.F.I.R.E.M**

ASSOCIATION FRANÇAISE  
D'INFORMATION ET DE RECHERCHE  
SUR L'ENFANCE MALTRAITÉE

*Association regroupant des professionnels  
impliqués dans la protection de l'enfance*

**A.F.I.R.E.M.**  
HÔPITAL DES ENFANTS MALADES  
149 rue de Sèvres - 75730 PARIS Cedex 15  
Tél. 09 77 84 09 25 / 01 44 49 47 24  
E-mail : [afirem@orange.fr](mailto:afirem@orange.fr) • [www.afirem.fr](http://www.afirem.fr)

## COMMENT EST NÉE L'AFIREM ?

L'A.F.I.R.E.M. a été créée en 1979 sous l'impulsion d'un pédiatre, Pierre STRAUS, dans un contexte de déni de la maltraitance à enfants de la part des professionnels concernés, et en l'absence de travail en pluridisciplinarité.

Elle a contribué à la prise de conscience des instances politiques (*santé, éducation, justice, etc.*) de :

- ▶ la réalité de la violence dont sont victimes enfants et adolescents,
- ▶ l'obligation d'une formation initiale et continue sur les questions de maltraitance
- ▶ la nécessité pour les professionnels de repérer les champs d'intervention de chacun, et de porter un regard critique sur leurs pratiques professionnelles individuelles et collectives.

C'est à travers ces exigences partagées que s'est forgée l'identité de l'A.F.I.R.E.M., et que se poursuit son action dans une approche pluridisciplinaire systématique des enfants maltraités et de leurs familles.

## SON FONCTIONNEMENT

L'A.F.I.R.E.M. est une association loi 1901 dotée d'un conseil d'administration de personnes d'origines professionnelles, institutionnelles et géographiques différentes. Sous leurs responsabilités, une secrétaire et une chargée de mission assurent l'accueil, l'orientation et la gestion de l'association.

Des commissions de travail (commission Cahiers, commission scientifique...) élaborent, portent et mettent en œuvre la réflexion et la communication de l'A.F.I.R.E.M.

Des délégations régionales ou départementales constituées avec la même exigence de pluridisciplinarité assurent les objectifs de l'association, en proximité avec les acteurs locaux.

Le siège social de l'A.F.I.R.E.M. est situé  
à l'Hôpital Necker - Enfants Malades (AP/HP).

## SES MISSIONS

Afin d'améliorer les pratiques professionnelles dans l'intérêt des enfants maltraités et de leurs familles, l'A.F.I.R.E.M. s'est donné comme objectifs de :

- ▶ Participer à la diffusion de la connaissance dans la prise en charge des enfants maltraités et de leurs familles au niveau de la prévention, du dépistage et du traitement.
- ▶ Favoriser les échanges inter professionnels et inter institutionnels.
- ▶ Développer des actions de formation.
- ▶ Susciter et recenser des recherches.
- ▶ Sensibiliser les instances concernées par la protection de l'enfance.
- ▶ Répondre aux sollicitations des politiques, des départements, des médias, etc., avec des exigences éthiques : le respect absolu des enfants victimes et de leurs familles.

## SES RÉALISATIONS

- ▶ Publication d'une revue professionnelle « *Les Cahiers de l'Afirem* »
- ▶ Organisation de journées d'études, de séminaires, de congrès et d'actions de formation auprès des professionnels (formation initiale ou continue).
- ▶ Proposition de rencontres inter disciplinaires et thématiques permettant d'échanger et d'approfondir les connaissances et les pratiques en dehors du cadre professionnel.
- ▶ Soutien scientifique à des travaux de recherche ayant trait à la maltraitance.
- ▶ Travail en partenariat avec des associations internationales et accueil de stagiaires ou d'étudiants français et étrangers concernés par la problématique de la maltraitance.

## BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHÉSION

À adresser à :

**AFIREM**

Hôpital des Enfants Malades  
149 rue de Sèvres  
75730 PARIS Cedex 15

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél. ....

E-mail .....

Profession .....

Fonction ou organisme .....

Souhaite devenir membre de l'AFIREM

- À titre individuel et verse la somme de : ..... €  
(15 € la première année puis 42,00 € les années suivantes)
- Au titre d'un établissement ou une institution et  
verse la somme de : ..... € (75 € minimum)

Verse un don de .....€.

- J'autorise l'A.F.I.R.E.M. à diffuser mon adresse email aux autres adhérents de l'association,
- J'autorise l'A.F.I.R.E.M. à faire figurer seulement mon nom et mes fonctions sur le listing des adhérents